



JOURNAL REGIONALISTE
HEBDOMADAIRE
de la
BRETAGNE
et des
Bretons Emigrés
ABONNEMENTS:

FRANCE... 1 an... 6 fr.
ETRANGER... 1 an... 7 fr.
Avec 'Ar Vro' Revue Mensuelle
FRANCE... 1 an... 7 fr.
ETRANGER... 1 an... 9 fr.

Ar Bobl

Rédacteur en Chef: F. Jaffrenou "Taldir"

"Evid ar Vro dre ar Bobl"

"Frankiz da beb Barn!"

Rédaction et Administration
Rue des Carmes, CARHAIX
CORNOUAILLES

TARIF des INSERTIONS:
Ann. et Récl. 1° p. 0f. 20 la ligne
2° 0f. 25
Chronique Locale 0f. 50
Faits divers 0f. 75

On traite à forfait pour les Annonces plusieurs fois répétées

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

tu-all da etz la so. Evidit ec'h euz labourer hep dihan, fouclet ec'h euz ouz servich Kerneudiz eul loden vraz dez da vadou; an holl a oar out paoureet aboue out maer, ha ne c'heuz bet nemed koll gant da holl zujidi. Engal eo, arabed eo d'id mond re var ar poent-se; lavaret a rafez d'in penoz ze na sell kel ma alfer, pe e vez paoureet pe e vez pinvidikaet, hag evel ma 'meuz c'hoant braz e vizez beleg ar fin da zantimanchou mad em c'henver, ha da barfegez, e asantun d'ustlu cheuch ar gont-ze, ha dond da unan all.

hoaz e vi lakel var ar journalou. Beza lakel var ar journalou! Gwasa planeden! gwasa hunvre! Ma c'hamarad a oa darbed d'ezan fajika dustlu, hag hen e-kuit gant ar stuil... Me a leaz da gousket, ha kement den fur dez ar bourk a reaz me-mez tra. Ma c'homper Gwill, koulskoude, a zonzaj ne oa ket eul jistr-varlene toul c'hoaz, ha setu hen d'ar gear gant e chas. Petra dre-maouez eno? N'ouzou ket. Mez da zaozdek laol an hanter-noz, ar bourk paour a oa dihunet gant eun douari, eun drouz spontus evel kurran an itern: kriadek lud véo, hopadek, biejadek, garm, iud, iou-e, ha me oar! Ha ze, var greiz lachen ar bourk! Sed ama eur spemisen deuz iudadenou ar chas arrafet a oa eno o vialou: « Hou, hou! hou, hou! hou, hou, la calotte... les chouans! D'an traon Fanch an T'ial! D'an traon ar person! A bas... A bas... la calotte! »

numéro, est plus qu'une de ces manifestations, devenues banales à force d'être répétées, par lesquelles nos gouvernants s'efforcent d'apaiser leur fringale anticléricale. Les termes mêmes dans lesquels elle est conçue, et l'épithète hémisienne de « barbare relique d'un autre âge », appliquée à notre langue, en font une manifestation antibretonne avant tout. La signification en est d'autant plus menaçante et de nature à attirer toute l'attention des vrais Bretons, qu'elle émane d'un membre du ministère Rouvier qui s'est présenté au pays avec un programme d'apaisement et de concorde. Il en résulte que la trêve plus ou moins loyale et sincère qu'il a fallu consentir pour tenter le sauvetage des moineaux, menacés d'être noyés dans leur propre infamie, ne s'étendait pas à la Bretagne, à ses traditions les plus légitimes et à son patrimoine le plus sacré. Il n'y a évidemment qu'à prendre acte de ces excellentes dispositions gouvernementales à notre égard, et à prendre aussi nos dispositions en conséquence.

notre meû catpa, en ce qui concerne le passé. Les Bretons ont eu longtemps, et ont encore, Dieu merci, dans leur pays, des centaines d'écoles libres, qui sont leur propriété, qu'ils ont construites et qu'ils entretiennent. Or, de ces écoles qui eussent dû être bretonnes avant tout, le breton a été exclu jusqu'ici, sauf de rares et récentes exceptions, plus impitoyablement peut-être que des écoles officielles. Il en a été de même dans les établissements secondaires, et l'on a vu les abbés obligés de suivre quelques hâtifs cours de langue bretonne au Grand Séminaire, pour ne pas se trouver trop dépayés, grâce à une éducation purement française, au milieu des populations qu'ils allaient être appelés à évangéliser: dans certaines régions même il y a eu pénurie de prêtres pour le ministère paroissial breton.

assister à la conférence, vient contredire le directeur de la Ratson. Des ses premières paroles, il est interrompu par ce dernier, qui, bientôt, veut s'élaner sur lui et le frapper, mais l'abbé Santon sort un révolver de sa poche et le braque sur Charbonnel, qui recule vivement. De vifs applaudissements, partant de tous les coins de la salle, accueillent le geste du prêtre. Le commissaire de police intervient et l'abbé Santon se retire tranquillement.

Ma kerez, deuz an losta d'comp. Mad. Komansomp 'ta, mez lavaret a ran d'id, na fachez ket, pe ec'h ez da benfolli ma fluen, ha diez a vo d'in neuze kontinui da govison gant an dousder a galon hag a speread eo red da bep journalist miret, dreist-holl pa goze deuz eur maer kampagn ken brudet hag ec'h out. E oan 'ta o lavaret e oas evid an holl eur skuer deuz ar re wella. Si-lou, ma kontin d'id petra c'heuz gread disul da noz.

Ma c'homper Gwill n'èl ket eun hanter-sod; e vatalouñ a zo euzel ha renket mad. Me zo eur penoz Apached La Villette en Pariz n'èl ket gwelloc'h organig evid re Kerneut! Euz re Pariz, Apached Kerneut e deuz hanoion brezel, hanoion kombal, spont ha terror an holl, pa vint prononset; ar chef eo L'Arislo, (eun hano nobl mar plich), lakel da vestr var ar vanden ablamour n'euz eur vouez krenv hag eur c'horz-zan hesk dalc'hamad; eun all zo An Toer, eun all Ar Peizan, eun all Ar Bardi, ha me oar ped all!! Nan, ma zud paour, c'houi a c'hoaz marteze, ha c'houi a ra goap deuz peza a laran, meuz me garve ho kuellet o koueza etre daouarn ar vatalouñ-ze, da eun heur deuz ar min-tin, var greiz lachen bourk Kerneut! Gret e vefe skipou gana-c'h e berr amzer!

Jusqu'au jour où les idées de décentralisation et de régionalisme auront triomphé et se seront imposées au gouvernement de la France, les Bretons ne devront compter que sur leurs propres efforts, appuyés par leur légendaire ténacité, pour maintenir leur langue nationale intacte, malgré les assauts grotesques des Combes, des Bienvenu-Martin et de leurs subordonnés budgétifères.

Il n'est pas exagéré de dire que ce fut là une aberration coupable au point de vue des légitimes prérogatives de notre nation, ainsi que du respect dû à la mémoire de nos ancêtres. Cette aberration se peut-elle au moins excuser par des considérations pédagogiques péremptives? Seule la routine imposée par la pédagogie officielle centralisée, pourrait inciter à répondre oui. Le simple bon sens et l'exemple de ce qui se passe dans tous les pays pour l'enseignement des langues, prouvent que la méthode bilingue, celle qui se sert de la langue connue de l'élève pour l'initier à la langue à apprendre, est la plus rationnelle et la plus efficace. On ne voit véritablement pas pourquoi cette règle qui ne souffre aucune exception raisonnable, deviendrait inapplicable et caduque, lorsqu'il s'agit de passer de la connaissance du breton à la connaissance du français.

Le réveil de la Catalogne. On sait que la Catalogne, province du nord de l'Espagne, est de race différente du reste de ce royaume, et que la « langue catalane » tout en étant d'origine latine, a cependant beaucoup plus d'affinité avec le languedocien qu'avec l'espagnol proprement dit. Mistral en Provence, Gautier en Gascogne, sont deux des principaux promoteurs de l'union provenço-catalane, et aujourd'hui, il ne se passe pas fêtes fébriles, on ne figurent des délégués catalans, de réunions catalanes ou d'accourent les majoraux et les maintenanciers du Midi de la France.

Daonet a vo ma danve, n'eo ket me meuz kriet. Hou hou la calotte varno-c'h, Aotrou kure, na lavaret ober ken nouboud. Ar re-ma, pero eo ma suit a enor, a zo lem awale-c'h o speread evel goût kriaz-ze o-hunan. Me n'on ket kaoz... (Gwillauik, vel a veler, a zo paotr fin). Me, emean, a zo eun den pur a galon... Biskoaz ne meuz gret lor da zeu... Nemed osa ober, emon-me. Da c'halloud na oa ket braz awale-c'h, pauevert da zeu... Fe d'am dero, trawale-c'h am bou laret da lakat tan er plouz sec'h. Ma c'hamarad Gwillauik, ha ni daou vignon braz en eur gomanz, a fachaz krak, hag a dennaz kaoz ar vot d'in. Me ne oan nemed eur fripon, eul laer, eun den ambisius, hag an nevez bet an tal d'esa temma e rouantelez digantan, d'esa laereze e di-kear digantan, o torfed skrijs, d'ezan, eun den ken mad, ken humbl... ha ken deut mad gant ar souprezet! En gwirione, me oa dizveza den a lakche ken en o galon! Me, gant sioulder ha dousder, a gelenne ma c'hamarad koz Gwillauik: — Allo, Gwillauik, lavaret a ran d'id ec'h ez c'hoaz da facha, ha

Mez piou ve ar sozeza an de varter-c'h ar seurt nozezo! Ma c'homper Gwillauik!! Gwillauik, n'èl do klevet grik, Gwillauik a lavaro an neuz hinvreel an dud; evitan bpepad an neuz gret eur c'houk numéro eun! Hag e-giz-ze, harpel ha boesoniet gant ar maer, pelini a isit am, ha goude a ia d'ober eur c'houk, ar c'hlik vraz-ze a zo deut da veza mestrez, ha n'euz surente a-bed ken d'ar sul da noz, dre toubou bourk brudet Kerneut. Kenavo ar c'henta, ma c'homper Gwillauik. Eneb d'id a galon. FANCH AN T'IAL. (Da heul diez-zalc'h).

Fort heureusement que tout au contraire de l'assertion ridicule du ministre qui a nom Bienvenu-Martin, la langue bretonne n'est pas une « barbare relique d'un autre âge », mais une réalité plus que jamais vivante, qui éclaire l'intelligence, et réchauffe le cœur de centaines de milliers d'hommes, par son énergie que tempèrent merveilleusement d'incomparables aptitudes à l'expression de la poésie, et des sentiments les plus délicats. Aucun édit de satrape, ivre de despotisme, ne saurait triompher d'une pareille vitalité. Laissons dire les ignorants, les haineux et les sols, et agissons. Je sais bien qu'on agit déjà. La magnifique érection d'ouvrages en prose et en vers bretons que nous voyons s'épanouir depuis quelque temps, la résurrection quasi inspercée du Théâtre breton après plus de cent ans d'un sommeil ressemblant à la mort, sont à l'heure actuelle les deux preuves les plus palpables de la prodigieuse résistance qu'offre notre langue aux tentatives les plus habiles comme les plus brutales de destruction.

Mais pour l'amener, malgré la prose soporifique et funambulesque des Bienvenu-Martin, à l'état de splendeur que nous rêvons pour elle, il ne suffit pas de poètes, des prosateurs, des acteurs et des chanteurs; il nous faut encore l'école, parce qu'à notre époque l'école est un des plus efficaces instruments de diffusion des idées et des traditions dans les masses. Sous ce rapport, malheureusement, nous n'avons qu'à faire

Un incident s'est produit, à la Rochelle à l'occasion d'une conférence que l'abbé Victor Charbonnel faisait devant près de 800 personnes. Selon son habitude, l'abbé avait violemment attaqué les Eglises les prêtres et incidemment glorifié le système des fiches. A ce moment, l'abbé Santon publiciste et professeur au grand séminaire de la Rochelle, qui avait été invité par lettre à

que depuis qu'ils est parti, j'ai un gros poids sur le cœur, si je m'écoutais je pleurerais, tant je suis triste, mais je serai folle! Yves va bientôt revenir et s'il voyait mes yeux rougis par les larmes, cela lui ferait trop de chagrin... oui, c'est ici que je me plains seulement, ici je puis rêver à lui longtemps, sans d'autres témoins que les oiseaux qui chantent tardivement; depuis que mon pauvre Yves est parti, il me semble que leur chant est plus triste, et que son absence à eux aussi, leur cause de la peine... oh pas tant qu'à moi! Mon bon Yves! quand donc te revrai-je? quand donc reviendras-tu, toi même, me dire de ces jolies choses qui ravissaient tant mon âme... je me sens la tête lourde, ce soir... je n'ai pu travailler de la journée à cette écharpe que je veux lui donner à son retour, ornée de son chiffre entrelacé... C'est étrange, j'ai comme un pressentiment qu'un malheur va m'arriver... pourvu que ce ne soit pas une mauvaise nouvelle, et qu'Yves n'est pas blessé... A ce moment, un coup de sifflet se fit entendre dans le jardin, et un sifflement semblable y répondit aussitôt de l'autre côté du feu... — Qu'est-ce donc? dit Jane et s'effraya elle se leva. Elle poussa un cri... près de la tonnelle un bruit de pas se fit entendre... elle tressaillit... — Qui est là? dit-elle d'une voix que l'effroi faisait trembler... Personne ne répondit, mais le bruit des pas se rapprochait de l'entrée de la tonnelle, et voyant une ombre se

dresser devant elle, elle jeta un cri: — Yves! au secours, à moi, au secours! Le pauvre Yves, hélas, était trop loin pour l'entendre, et elle ne put achever ses cris d'appel; l'ombre avait sauté sur elle, l'avait baïonnée en lui mettant un mouchoir sur la bouche, puis il lui avait lié les mains derrière le dos... elle s'était évanouie sur le coup. Au moment où l'ombre noire, portant la blanche forme de la jeune fille dans ses bras, voulut sortir de la tonnelle, elle aperçut à gauche des remparts, des soldats qui tenaient une lanterne et se dirigeaient de son côté. L'ombre frissonna involontairement, courut pendant quelques mètres à droite, longea le parapet du jardin. A la lueur des étoiles, elle vit un cordage fixé à un anneau de la muraille... elle enjamba le rebord du rempart. Le cordage était une longue et solide corde qui descendait le long du mur du château. L'ombre la saisit d'une main, et se laissa couler jusqu'au bas, la serrant entre ses cuisses et ses mollets, et de l'autre main, tenant contre lui le corps de la jeune fille évanouie. Une barque maintenue par un rameur, l'attendait juste au bas... à ce moment, la ronde que l'ombre venait de passer arriva devant la corde, un des soldats la remarqua. Le porte-lanterne l'éclaira, et ses compagnons virent qu'elle allait du haut du parapet jusqu'aux eaux de la Loire qui passait en dessous. — Mais dit l'un d'eux, n'avons nous pas entendu comme un appel, il y a quelques instants?... — En effet! que s'est-il donc passé?

Ils regardèrent alors le fleuve et, malgré le peu de carte de la nuit, ils distinguèrent en son milieu, une sombre barque qui fendait le courant; une ombre la manœuvrait à l'avant, tandis qu'à l'arrière, une autre ombre immobile, tenait une forme blanche dans ses brass... (A suivre).

Après la douleur occasionnée par la vue de toutes ces atrocités, chacun se remit à ses occupations, et se refit une vie nouvelle. Avec le travail et les distractions de toute nature, l'oubli du passé commença à se faire, et même petit à petit, le bonheur s'installa en maître sous les toits de la Vendée. Le nouveau gouvernement avait en une grande influence sur ces revirements. Pour beaucoup, l'empire différait peu de la royauté, car — pensait on — être tout-puissant planait toujours sur la terre de France, et, que cet être fut Louis ou Napoléon, peu importait pourvu que tout marcha bien comme jadis. Et d'ailleurs, l'empereur n'était-il pas roi? Ne venait-il pas de ceindre, il y avait à peine quatre semaines, la couronne de fer du royaume d'Italie... La gaieté régnait donc chez les invités du château de Gorne, quand parut le chapelin revêtu de la chasuble et de l'étole dorées des grandes fêtes, et précédé de deux enfants de chœur en soutane rouge et en surplus de dentelle fine. Introibo ad altare Dei... Le sacrifice de la messe commença. De cette assistance, montaient maintenant vers Dieu les plus pressantes prières d'actions de grâces, de remerciements ou de sollicitations. (A suivre)

Echos et Nouvelles
L'ex-abbé Charbonnel
Un incident s'est produit, à la Rochelle à l'occasion d'une conférence que l'abbé Victor Charbonnel faisait devant près de 800 personnes. Selon son habitude, l'abbé avait violemment attaqué les Eglises les prêtres et incidemment glorifié le système des fiches. A ce moment, l'abbé Santon publiciste et professeur au grand séminaire de la Rochelle, qui avait été invité par lettre à

JANE DE LESMEUR Grand Roman inédit Par Yves SÉBILLOT
Elle admirait à droite les teintes violettes du soleil qui s'abaissaient de plus en plus à l'horizon, absorbée par sa rêverie, elle ne voyait pas tomber le voile bleuâtre de la nuit, et les étoiles, une à une, percer et briller de plus en plus dans le ciel. L'air était doux, (on était aux premiers jours de juillet) tous les bruits de la nature en fête s'élevaient; parfois cependant la cloche de la Cathédrale de Nantes, peu éloignée, sonnait quelques coups pour annoncer l'heure, ou bien un son de trompette retentissait dans le camp assiégué. Les sentinelles s'appelaient entre elles et celle qui avait cessé de passer et de repasser continuait cependant à répondre aux autres. De plus en plus absorbée par sa mélancolie, Jane se parlait à elle-même; d'une voix lente et comme dans un rêve... — C'est toi même, disait-elle, que je revoyais mon Yves bien aimé et que chaque jour je viens rêver à lui. Comme son absence me pèse! Il me semble

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 23

réseau Ouest, Brest-Lamballe-Rennes, (changement pour Plélan) ou l'Orléans, Quimper-Redon-Rennes (changement pour Plélan). Les membres de l'U. R. B. recevront sans tarder le programme des fêtes accompagné de l'horaire des trains et correspondances.

Gorsedd a vezo great en koat Penn-pont. U

Le Sillon de Bretagne

Le Congrès régional annuel du Sillon de Bretagne, qui eut lieu l'année dernière à St-Malo-Servan, avec l'éclat que chacun sait, sera tenu cette année à St-Brieuc, le dimanche soir, jour de Pâques, et les lundi et mardi qui suivront, sous la présidence d'honneur de M. Fallières, évêque de St-Brieuc et Tréguier, qui sera officiellement représenté par M. le chanoine Arthur du Bois de la Villerehel, vicario général, et sous la présidence effective de Marc Sangnier, président du Sillon.

Les congressistes étudieront : les Habitations ouvrières et les Logements insalubres.

Organisation de la haute surveillance

Le ministre de l'intérieur vient de rappeler aux préfets les circulaires de ses prédécesseurs, par lesquelles le ministre invitait les préfets à le renseigner sans retard sur les faits importants d'ordre politique ou administratif qui se seraient produits dans leurs départements respectifs.

Ces instructions, M. Etienne a cru devoir les renouveler, en signalant aux préfets qu'il attachait à être exactement renseigné par un télégramme quotidien, sur les événements relatifs, soit à la politique générale, soit sur la politique locale, et sur les incidents d'ordre divers de nature à intéresser son administration et le gouvernement tout entier.

En demandant aux préfets de lui accuser réception de cette circulaire, le ministre de l'intérieur leur a recommandé de veiller eux-mêmes à ce que les prescriptions qu'elle contient soient appliquées, et de faire appel, à cet effet, au concours de leurs divers subordonnés.

On voit combien ce régime parlementaire se rapproche de la tyrannie de l'ancien régime. Les moindres actes de citoyens, leurs moindres velléités de révolte contre l'oppression seront signalées chaque jour. La France n'a rien à envier à la Russie.

La Tempête.

Une violente tempête a commencé à souffler samedi sur la région bretonne; aucun bateau n'a pu sortir depuis le commencement de la semaine. La foudre et les ondes, qui accompagnaient cette tempête, ont fait des dégâts considérables, à Guissey, au Folgoët, à Brest, à Châteaulin, à Carnac. La mer, grosse partout, était déchainée aux points extrêmes de Bretagne, et surtout sur la côte sud, le vent étant sud-ouest.

Mardi soir, la tempête est devenue ouragan. La nuit de mardi à mercredi a été épouvantable.

Partout des arbres déracinés, des lucarnes brisées et enlevées, des toitures démolies. Il est impossible de se faire une idée des nombreux dégâts occasionnés par cette tempête, qui a duré huit jours.

L'indemnité du Jury

L'affaire des voleurs d'Abbeville dont les débats se déroulent en ce moment devant la cour d'Assises d'Amiens, montre une fois de plus, les graves inconvénients qu'il y a à ne point accorder aux jurés une indemnité convenable.

Prévoyant que les débats dureraient une quinzaine de jours, chacun des membres du Jury s'est efforcé de se faire excuser afin d'éviter la dépense résultant d'un séjour aussi prolongé. On devine dans quel état d'aspérité doivent se trouver les trente citoyens contraints de vivre coûteusement pendant deux semaines dans une ville qui n'est pas la leur sans être dédommagés de leurs frais.

Il est urgent de réaliser la réforme dont le Sénat, en votant le projet Aucouin, vient d'adopter le principe, et d'accorder aux jurés, en plus de l'indemnité de déplacement, l'indemnité de séjour.

La loi de deux ans

C'est jeudi que la Chambre a abordé l'examen de la loi sur le service de

deux ans, qui pour la seconde fois, lui revient du Luxembourg avec d'assez profondes modifications. Le gouvernement et la commission de l'armée ont demandé aux députés de ratifier purement et simplement le texte sénatorial. Le ministre de la guerre et le rapporteur ont fait au cours de la discussion générale, des déclarations très nettes à cet égard.

Une révolte de paysans

D'énormes bandes de paysans ont parcouru les provinces de Smolensk, d'Orel, de Koursk, de Tchernihov, de Kiev et de Penza, rôdant comme autour des villes où se réfugient les propriétaires fonciers, terrorisés, dont les paysans réclament les terres domaniales en disant : « Nous venons reprendre nos terres; ne craignez rien, nous ne touchons pas à vos personnes. »

Si le propriétaire proteste, on le place dans un chariot et on l'envoie à la ville voisine; s'il se cache ou résiste, les paysans saccagent le domaine. Les distilleries, les raffineries, sont aussi pillées et incendiées.

Les gouvernements de ces provinces et de plusieurs autres, également menacés, ont adressé au ministère de l'intérieur des rapports demandant l'envoi de troupes pour soutenir la police impuissante à réprimer le mouvement actuel.

Tribune Libre

« Dédicé à LA LANTERNE »

MON CHER TALDIR,

Dans l'article du Lanterneur que tu cites dans le dernier numéro de Ar Bobl, je lis ceci :

« L'article est signé : Taldir et le journal : Ar Bobl. En lisant ces noms bien français j'ai reconnu qu'ils étaient bretons. »

Eh bien, moi, en lisant cette phrase j'ai reconnu que le lanterneur s'exprime comme une vache espagnole. Voyez-vous ce journal qui est Signé Ar Bobl! Mais passons.

Tu pourrais demander à ce maçon du journalisme — qui aurait bien dû commencer par signer son nom — ce qu'il entend par des noms « bien français. »

Dans le but de lui éviter de la besogne j'ai dressé la courte liste suivante. Pour des noms français, bien français, chers aux Lanterneurs, ce sont là des noms bien français :

Meyer, Fribourg, Lewy, Dreyfus, Israël, Isaac, Bloch, Rothschild, Abraham, Cahen, Hirsch, Bernheim, Kahn, Blum, Schwob, Reinach, Wiener, Heilbronner, Kryszanowski, Halphen, Brunswik, Holtzer, Wildenstein, Blumenthal, Mertz, Oppenheim, Herz, Gugenheim, Hoas, Hermann, Seligmann, Alfassa, Bauer, Goldberg, Silberberg, Silbermann, Grunewald, Herzog, Ledhmann, Rosenthal, Schumacher, Goldsmith, Gutmann, Holzbacher, Kaufmann, Kirshheim, Loew, Rodrigues, Stern, Bischoffsheim, etc., etc., etc. Je m'arrête.

Voici quelques noms plus difficiles à prononcer :

Durand, Dupont, Dubois, Duval, Lecourt, Loblane, Martin, Jacques Bonhomme. Ces noms-là ne doivent pas être « bien français » car ils datent de bien avant 1789 et nul n'ignore aujourd'hui, grâce aux pédagogues juifs ou judaïsants, qui se sont emparés de l'enseignement, que la France ne date que de 1789.

Il est vrai aussi que les porteurs de ces noms méprisés, ilotes tailables et corvéables à merci, n'ont pas ce qu'il faut pour éclairer la plus enfumée des lanternes.

Ah ! s'ils avaient seulement du cœur au ventre !.

Erwan BERTHOUD.

NA RU NA GWEN

KENVROAD KER BERTHOUD,

Evel ma karann ovel-tout hor bro ger Broiz-Izel, da bennad skrid « Na Ru Na Gwen » a lavar d'in ouz ar Breton kalounek, ha dre zo ne c'hollan nemed rei meuleudi d'id e-kenver ar garantez evid hor bro.

Evelato ez euz kemm etre-zomp etre ou doare da welet hor stad a hirio. Ne c'hollomp ket beza er mare-ma kon

lorc'hek ha ma sonjez, a gredann da vihana.

Ar pez a zisplegez e berr-halan diwar benn ann histor dremenet a ana-vozan pell a zo ha meura a all c'hoaz gan-ho.

E gwirionez ar Vretonned a zo bet atao kabostet, dre n'oant re zister evid herzel; mad, hirio n'omp ket niveruz avalc'h kon nebeut evil beza eur bobl distag diouz eur vro all: red eo d'e-omp eta beza gant Bro-C'hall kentoc'h eged gant Bro-Saoz, m'ar vad ? Da lavaret eo, red eo d'omp beza ru pe veim er mare-ma.

Gwelomp da genta diouz pe du e tro ar vout evid-omp e Bro-C'hall, rag meur a c'hallouet a zo brema a galoun vad gan-e-omp, me c'hell hen tout, abaoz n'ouin bet omh ho zouez enn Arme.

Arabad eta beza re lorc'hek pa vezer c'hoaz re zister evil mont enn araoz; en em niveromp da genta. Evid-oun ne linvin ket; Bro-C'hall a zo dimezez da Vreiz-Izel; selu perag ar vouez he deuz adalek va iaouankiz kriet war-n-eun da herzel ouz ar re re a c'hoar-hennem d'in da veza gant ar re veim. hag ar vouez-se n'eo ket Breiz.

Heb dale ni welo pere a zo evid-omp, ha neuze avad, enn araoz holl gant unvaniez evil difenn hor bro ha rei gouez-hennem da c'hounarnem Bro-C'hall da zigeremnt da viken ar Vretonned e gwir vreudeur ha n'eo ket o giz sklavied, evel beteg vrema.

Mez dalc'h sonj mad ne zeui ket ar garantez-se euz lu ar re ru a zo gwerez d'hor brasa enbrouard.

D'id a galoun; da genvroad leal.

Per PROXOST.

La Guerre Russo-Japonaise

Défaite des Russes à Moukden

La retraite de l'armée de Kouropatkin a été coupée par l'armée japonaise. Après des efforts extraordinaires, les armées russes, qui étaient disjointes, ont pu reprendre contact après un violent combat d'artillerie sur la route mandarine de Moukden à Tieling.

Les troupes russes se préparent à faire à Tieling une résistance désespérée aux troupes de Nogi qui mènent la poursuite.

14 généraux russes ont été blessés pendant les 15 jours de combat soutenus par l'armée.

C'est la troisième fois depuis le commencement de cette guerre que l'armée russe tout entière est contrainte à la retraite, après plusieurs jours de lutte acharnée, mais entièrement passive de sa part. Ni le dévouement admirable de ses soldats, ni la bravoure de ses officiers n'ont pu la sauver de la défaite, et comme toujours, devant l'offensive résolue du Japon la défensive inerte a succombé. C'est la loi éternelle des guerres, que celui-là est toujours battu qui résiste et ne riposte pas.

L'impression en Russie est étonnante. On estime incompréhensible que Kouropatkin se soit laissé corner alors qu'il disposait de 35,000 cavaliers.

Les bruits les plus sinistres couraient même les sphères militaires, lorsque vint la nouvelle, lundi, que le généralissime Kouropatkin, surmené, avait demandé à être relevé de son commandement.

Le conseil des Grands Ducs y aurait consenti. Le général Soukhoulinoff accepterait de prendre la direction des opérations.

Le conseil a décidé la continuation de la guerre. Les dépêches officielles accusent, jusqu'à ce jour, la perte de 500 canons et de 200,000 hommes tués, blessés ou prisonniers.

Les Japonais ont pris également 60,000 fusils, 1,000 chariots de munitions, 200,000 obus, 25 millions de cartouches, 2,000 chevaux.

A VENDRE

Une Chienne couchante, race épagneul, deux ans, très bonne. S'adresser à Yves Menguy, Quintz, Plélan (C.-du-N.).

KELEIER Kerne

KERAÉZ

Banquet. — Samedi soir 11, a eu lieu chez M. Laizet, le banquet offert aux conscrits et à leurs invités. La plus franche gaieté n'a cessé de régner pendant toutes la durée du repas.

Au dessert plusieurs chansons françaises et bretonnes ont été chantées. Voici le menu du repas, d'ailleurs admirablement bien soigné :

- Polage Bouilli Andouille à la Purée Langue de Boeuf sauce tomates Rôti de veau Pommes de terre frites Poulet rôti Dessert Café Vin, cidre

A la fin du banquet les invités ont offert le punch. Dimanche à 4 heures a été servi le café offert par le porte-drapeau.

Manifestation. — Dimanche dernier vers 9 heures et 1/2 du soir, une vingtaine de jeunes gens ont parcouru les principales rues de notre ville, en chantant le Sao Breiz-Izel chant de marche breton.

Nos plus sincères félicitations à ces jeunes gens, qui témoignent aussi franchement leur amour pour la Bretagne.

Les Drames de la folie. — Le jour de la foire de Mi-Carême, vers 6 heures du soir, M. et Mme Jacq de Poullouët sortaient du débit Le Guen, quand soudain un individu armé d'un revolver se précipita à la tête du cheval attelé à leur voiture et leur dit : « Si vous avancez, je tire ! » Le Guen se jeta sur cet homme, et réussit à détourner l'arme. Le coup partit en l'air. Nos félicitations au courageux Le Guen. La gendarmerie prévenue, arrêta le dangereux individu qui est un nommé Jourden, de Kérvion en Kergoff.

Il a été dirigé sur Quimper et interné aussitôt.

La foire de la Mi-Carême. — Cette foire, l'une des plus anciennes de Carhaix, s'est tenue lundi. Les belles promesses d'une matinée radieuse avaient attiré beaucoup de voyageurs.

Le temps détestable de l'après-midi a empêché toutes les transactions. On peut compter cette foire comme une foire perdue. On espère se rattraper pour la prochaine foire de Pâques.

Taureau furieux. — Subitement épouvanté, un taureau a brisé les liens qui le retenaient sur le champ de foire. Il a répandu une grande panique, mais a pu être arrêté sans avoir causé de graves accidents.

Les pickpockets. — Malgré toutes les précautions prises, malgré l'active surveillance de la gendarmerie, deux maquignons ont été « soulagés », pendant la dernière foire, de leur portefeuille contenant l'un 300 et l'autre 225 francs. Les voleurs courent encore.

Société de secours mutuels. — Les employés de la Société économique des chemins de fer viennent de fonder une société de secours mutuels, dans le but de venir en aide aux camarades malades ainsi qu'aux veufs et veuves ayant des enfants, sous la présidence d'honneur de MM. Level et Veilhan.

Concert. — Le 25 mars 1906, sera donné à la Mairie de Carhaix, par l'Union musicale indépendante, un concert dont voici le programme :

Le Valet de Cœur, Allé (E. Pontet), Union Indép.; Etendard de la Pitié, Chant humanitaire, G. Th.; Les regrets de Cocassier, Scène comique militaire, L. B.; Ce que l'on entend dans la Forêt, Chœur à 4 voix, Kling; On demande des domestiques, vaudeville en un acte de Chivot et Duru. (Entr'acte).

Les joies du Retour, ouvert, P. Pütz, (Union Indép.); Les suites d'un premier mariage, comédie en un acte de Labiche; Menuet de Bocherini, pour 4 saxophones. (Entr'acte).

Avril en Fleurs, fanf. J. Egal (Union Indép.); Pourquoi êtes-vous si jolite ? de Tagliacoe, J. C.; Le guignon de

KARNOËT

Maro ar Seurez Blanchard. — Al Leanez Marianne de Jesus, er bed, Itron Appoline Blanchard, deuz Kerhayet, Karnoët, a zo marvet ar zun dremenet en Kamiez, e-lec'h ma oa superioez var ar Seurezed Gwen. He interamant a zo bet great eno.

An Itron Blanchard he deuz bet great kalz a vad da barrez Karnoët. Hi eo deuz roet douar da zevel eun ti skol d'ar seurezed; roet he deuz ive an douar e-lec'h eo bet great ar vered nevez evid evel an iliz nevez, he doa roet ive eun aluzen gaër.

Gant he maro, ar barroz a goll eur vadoboreuz. Perz a gemeromp en glac'har ar famillou Blanchard, Gouranton ha Roc'h.

MAËL-KERAÉZ

Opposition à l'ouverture d'une Ecole libre. — Le Conseil départemental de l'Enseignement primaire dans les Côtes-du-Nord, s'est réuni à St-Brieuc le 13 mars, sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie, M. Guéry.

Étaient présents MM. Rouxel, de Kerandech, et Philippe, conseillers généraux; Legagneur, directeur de l'école normale d'instituteurs; Mme Eidenes-chenek; directrice de l'école normale d'institutrices; Moënnier, inspecteur primaire à St-Brieuc; Martin, inspecteur primaire à Lamballe; Le Normand, directeur de l'école publique laïque de St-Brieuc; Le Du, directeur de l'école publique laïque de Dinan; Mlle Riouay, adjointe à Lannion; Mme Penanhoal, directrice de l'école St-Sauveur, à Guingamp; Sœur Ste-Sophie, institutrice libre à Pleumeur-Bodou; M. Philippe, directeur de l'école libre de Plouha.

Pour la troisième fois le conseil départemental, avait à s'occuper de l'école libre que Mlle Le Chaussée devait ouvrir à Maël-Carhaix. L'opposition avait été déjà maintenue deux fois.

L'administration académique demanda au Conseil, pour la troisième fois, de s'opposer à l'ouverture de cette école. Elle invoque deux motifs : 1° absence d'eau potable; 2° communication des classes avec le logement du propriétaire, M. Boucher.

Le Conseil Départemental a naturellement retenu ces deux motifs, à la demande de l'Inspecteur d'Académie. M. Bienvenu avait cependant démontré qu'il y a un puits dans le jardin, 2° que les logements de M. Boucher sont séparés des classes, par les appartements de Mlle Le Chaussée.

LANRUËN

Eun torfetouez eihan. — Eur plac'h euz vilhan, Mari Coguen, 13 vla, he deuz lakel an tan en diou vrac'bel blouz d'Ar Morvan ha d'Ar Floehik labourerien douar.

Ar bugel ma a vo bizitet gant eur medisin da c'houa ha hi zo follez.

NEVEZ

Enfant brûlé. — Dimanche, le jeune Bric, âgé de 3 ans, du village de Kerdruc, en Nevez, dont la mère s'était absentée un instant, se trouvait seul dans le foyer, lorsque le feu prit dans ses effets et le brula atrocement des genoux à la poitrine. Attré par ses cris le sieur Caudan Jean-Marie, (du même village, qui passait près de la maison, se précipita à son secours et réussit à éteindre les flammes qui dévoraient ce pauvre enfant.

GOURIN

Le Mardi Gras. — Malgré les mauvais temps, les jeunes gens et jeunes filles de Gourin n'ont pas manqué de s'amuser. Dès l'après-midi, l'on voyait déambuler de jolis groupes de jeunes filles travesties dans les costumes de Scaër, Pont-Aven, Elliant, etc., les couleurs chatoyantes et variées des broderies et des tabliers étaient du plus heureux effet. Le soir, à 9 heures, elles se sont toutes rendues au bal organisé chez M. Louis Huiban, café de la gare, où un excellent orchestre, venu de Carhaix, fit danser, 6 heures durant, les jolis couples de bretons et bretonnes.

L'organisation était parfaite, la salle bien décorée, les musiciens à la hauteur de leur tâche et l'on s'est séparé à 3 heures du matin, en souhaitant que les soirées de ce genre aient beaucoup de lendemains.

Sanctéage. — La semaine dernière, MM. Pierre Stenfort, banquier, et Jean Lidec, boulanger à Gourin, se livraient, à l'étang de Poullerguen, au calme plaisir de la pêche, lorsque, par suite d'un faux pas, le jeune Le Gall, qui les accompagnait, tomba dans le déversoir qui fait suite à l'étang.

Les deux pêcheurs se précipitèrent à son secours et furent assez heureux de le retirer du courant fort rapide en cet endroit. Le jeune Le Gall en fut quitte pour un bon bain.

Toutes nos félicitations aux sauveurs.

KEMPERLE

Audactenz malfatteurs. — Samedi dernier, vers 10 heures du soir, M. François Hémon, 30 ans, marin-pêcheur aux Cing Chemins, en Melgven, entendit, alors qu'il était couché, du bruit dans une écurie contiguë à sa maison. S'élançant aussitôt, il aperçut, sortant de son écurie, deux individus qui emportaient des poules.

L'un d'eux, le plus petit, a tiré deux coups de fusil sur M. Hémon qui, bien que blessé aux jambes, s'est élancé à la poursuite des deux malfatteurs.

Pendant qu'il saisissait celui qui avait

Feuilleton du Journal "AR BOBL" 5

Buez Loeiz Eunius

DIJENTIL HA PECHER BRAZ (Troet dirar Calderon)

Penez ! eur femleul ar gaeran a galled Na glask tamm plijadur ebet etouez ar bed ? Gouez-hennemet ez eo barz al lezen Doue Donet da ober vad an eil da egile. Kement a rez aman 'vit gwir n'on d'eo ket fall, Ar pez a ri er meaz a vo c'hoaz didamall.

(Carnagon a ia kuit).

LOEIZ (en eur antreal)

Ah ! birviken na vo fin ebet d'ho peden ? C'houl heb evit an holl; n'on deuz ezom a grom. Ouspenn tri c'hart-heur zo aboue ma oc'h aze; Lest ho tevoston, ha komzomp adarre.

AL LEANEZ

Tremen eur c'hart-heur zo go achu ma heuriou; Mez me zo ket troublot o klevet ho komzou. Chomet on d'an daoulin, vel eun den seziset; Charmet on, ma c'henderv, meurbet ouz ho kuelot !

LOEIZ

N'eo ket, ma c'henderv, brao awalc'h ma langach Vit laret pegen kaer o kavan ho pisach. Me gred eo truez braz guolet eur sourt gonod Dalc'het on eur gouant da viken hep pried.

AL LEANEZ

Levet, ma c'henderv paour; gwall fran o koezed ! Lest ho komzou diroll hag ho amourousted ;

Mar karfarc'h eun nebeud en em disiplin, Na vech'het ket ken tentet, zo d'ec'h a asuran.

LOEIZ

Penez an disiplin ? c'houi a ve meurbet kri O lakat troo ken rust da douch ho izili Zo kaer vel ar c'hristal pe vel an olifant; An env a n'em glemeze a ze memesamant. Rag p'an deuz roet dech eur c'horf tener ha flour, Na fell ket da Doue e vech' outan traouder. Mar na selaout ket hevelep rezonio, E skolet ma c'halon gant lol kri ar maro ! Hastet en em sonjal, n'em ho ken a vuez. Pa deut da disruiout kement a garantez.

AL LEANEZ

Allaz ! ma c'henderv kez, e ven e pariantel; N'heller ket sortial eur vech profezet.

LOEIZ

Daoust a c'houi a garfe servijout da anko D'an nep ho kar partel ha hepred ho karo ? Rag me a zo noz-de okupel ma spered O lonet da zonjal hepken en ho kened.

AL LEANEZ

fa, plijout a ran d'ec'h; me vel ze skler breman; Ha c'houi blij d'in ive, hardi on lavaran. Mez penoz sortial, pa don bet profezet ? Ar sonj a kement-se ann rent meurbet poaniet.

LOEIZ

Peuc'h, hastet dastum an tensor, mar gallet, Ha ni a rei cher vad koulz ha leanezed; Me brepara kezek, eun ekipaj prest kioz, Pero doul davidoc'h mouez da hanter noz. Ni a ielo da chom var zu ar Pyrene; Den n'on anavezoz, a dra eur, er vro-ze. Me bromet renta d'ec'h pob enor ha resped O dont d'ho kemeret evit ma guir beid.

AL LEANEZ

Ae'hanta ! da div eur, c'houi n'em gavo aman; Mez lakit evez mad na deufac'h da vankan; Ha klasket kezek mad, seier, mannekin, Rag gwall sammet e voint; ni neuze a gerzo. Bet sonj, it da gaoz tud hag a vo divroet, Rag arabad eo d'omp beza anavezet. Me glenka aour, ar c'hant, ar vosseliou kaeran; - Barz an de ni vo pell, me gred, deuz ar plas-man.

LOEIZ

Me sonj, ma c'henderv, penoz na vankomp ket, Mez dastumet, droist oll, ar-tensor mar gallet. Me ia da diemp'el, peont brag eo d'in ober; Bezomp kouraj hon daout; vit me rei ma dever.

(Kuitaat a reont oll).

KEVREN VII

(Daou zen a dremen gant kezek louaj)

LOEIZ (a ia d'o c'havel)

Salud, daou zen ! mar doc'h dizann er moment-ma, E vank d'in kaout kezek raktal vit ho paca; Pevar am euz ezom d'ober eur veaj hir; Ha me ho kontanto vel ma vo tezir.

AR C'HENTIA LOUAJER

En ho servij, Otrou, ni am euz kezek mad, Ha prest ez omp dioustu da vonet d'o c'herc'had. Ni c'hone hon buez evelde dre ar vro, Hag e-lec'h ma kerel, ganech ni a ielo.

LOEIZ

Var dro an hanter-noz en em gefet aman, Ha me bourvez d'ec'h pedra da zanma. Bodaet ho kezek kent digas aneze, Bale kalz e renkit abenni ma vezo de.

AN EIL LOUAJER

Gret ho difre, Otrou, arriet pa garet, D'an tol a hanter-noz, er plas-ma hon c'hafet.

Gwell eo ganeomp hale alred deuz ar heure, Balamour d'ho loened, evit var greiz an de.

LOEIZ

Ze zo mad, ma zad ker, demp pephini d'e boent, Evit beza en koulz da diverral hon hent. Ma greg ha me comp d'ober ar pakajo Ha d'an termen, aman, hep mank ni hon rento. (Kuitaat a reont oll).

KEVREN VIII

(Loeiz a antre dre eur c'hostez, ha Theodosia dre eur c'hostez all).

LOEIZ

C'hanta ! ma c'henderv, arri eo pell an noz; An ekipaj dija brema a zo prest kioz Mar c'heuz gret pakajo, digaset int aman, Rag seuden, me a gred, e vo poent d'emp zamman.

THEODOSIA

Ar bern pakajo-man, p'an d'eo an oll kousket, Hellet da gas ganech, dioustu, mar keret. Buanan ma c'helfet distroet adarre, Rag muian aoun am euz eo n'arrie an de. Dastumet am euz oll kement am euz kavet, Hag ar vosseliou sakr am euz ive paket, Tremen pevar mil skolet en aour hag en arc'hant; Breman hollfomp monet d'ar provins a po c'hoant.

LOEIZ (en eur zamma eur bec'h)

Me ia da gas heinan, ma deun adarre; Dastumet, mar gallet, troo all mar zo aze, Ar muia ar guellan, me re bed me zo zur, C'hoari reomp eun tol ken vo leun ar mazar. (Loeiz a gas eur bec'h all, hag a zistro adarre).

(Da heul.)

tiré sur lui, le plus grand s'empara du fusil et prit la fuite. Aidé de son père qui, prévenu par sa mère, était arrivé à ses secours, M. Hénon maintint et conduisit au violon municipal le malfaiteur qu'il avait arrêté.

Cet individu, qui a été déposé à la maison d'arrêt de Quimper, a déclaré se nommer Jérôme Bodivit, 32 ans, manoeuvre en Kernou en Beuzec-Condé. Il ne s'agit pas de coups de fusil sur M. Hénon et refus de donner le nom de son complice.

Les poules volées ont été retrouvées sur le lieu de l'agression.

Elections départementales. — Une élection au conseil d'arrondissement aura lieu le dimanche 2 avril dans le canton de Quimper, à l'effet de remplacer M. Barthélemy Le Boutelec, décédé.

AR FAOUET

Délégation cantonale. — M. Fortune, maire du Faouët, M. Savidan, notaire au même endroit, M. Dupont, propriétaire à Guiscriff, et M. Le Ny, propriétaire cultivateur à Prizias, ont été nommés délégués cantonaux pour la circonscription scolaire du Faouët.

Leon

MONTRouLEZ

Obsèques. — Samedi à quatre heures, ont eu lieu les obsèques de M. G. Estrade, décédé à Lanilis.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Edmond Croissant, Léon Briens, E. Cornu et Le Fibloc.

Le deuil était conduit par MM. Estrade fils et MM. Vérant père et fils.

De nombreuses notabilités morlaissiennes et des environs, assistaient aux obsèques.

Au théâtre. — Pour clore la série des représentations lyriques, la troupe du grand théâtre de Brest donnera, lundi 29 courant, une représentation de gala de la Favorite, grand opéra.

Etat-Civil du 9 au 16 Mars 1905. — Naissances: Louis Abgrail; Jeanne Ménez; Marguerite Ody; Marie Daniël; Francine Simon; Madeline Simon.

Décès: Marcel Galvez, 2 ans; Jean Lavantant, 83 ans; Hervé Laizné, 40 ans; Marie Manach, 28 ans; Joseph Tallec, 77 ans; Roland Caroff, 37 ans; Marie Salatin, 57 ans; Joanne Colin, 49 ans; Marguerite Crapin, 65 ans; Georges Geoffroy, 21 mois; Marguerite Béout, 6 ans; François Kérouzoret, 30 ans.

Mercure. — Froment, 22 fr. 50; Orgo, 14 fr. 50; Blé Noir, 14 fr. 50; Avoine, 15 fr.; Pommes de terre, 5 fr..

SANT-THEGONNEK

(De notre correspondant). La Foire. — La grande foire de Saint-Thégonnec, qui s'est tenue le jeudi 9 mars, et qu'on nomme Foire Jaou an Treut, a été bonne malgré les mauvais temps. Elle contenait dans les douze à quinze cents chevaux, presque tous vendus à bon prix à cause du grand nombre de maquignons.

AR RODY

Torpille repêchée en mer. — Le jeune Maurice Motreff, habitant le Rody, se trouvait sur la cale du Moulin-Blanc, lorsqu'il aperçut au large en mer, une masse informe, n'écouant que son orage, il se jeta à la mer et fut assez heureux pour ramoner terre, non pas un noyé, mais le sauveur l'aurait pensé tout d'abord, mais une torpille mesurant cinq mètres environ de longueur. Toutes nos félicitations à ce jeune homme.

Déclaration en a été faite par lui immédiatement.

LANDERNE

Notariat. — Par décret de M. le président de la République, en date du 5 mars, M. F. Léon, ancien principal clerc de M. Kervin, notaire à Guingamp, a été nommé notaire à Landerneau, en remplacement de M. Kervin, démissionnaire en sa faveur, et en cette qualité il a prêté serment devant le tribunal civil de Brest.

Société de tir. — Voici les résultats du tir du 12 mars:

1er tir, position facultative: Edmond Le Bos, 48 points; Charles Le Bos 47; Jules Le Mour, 40; François Guilcher, 45; Isidore Kérouanton, 45; Emile Le Mour, 44.

2e tir, position debout: Penfeunteun, 42 points; Martial Guyader 40; Auguste Saleun, 38; Alfred Cauvel, 37; Maubian, 32; Jean Vergos, 35.

Poules: Jules Le Mour, 52 points; Edmond Le Bos, 51; Isidore Kérouanton, 49; Charles Le Bos, 40; Henri Marcou, 44; François Guilcher, 44; Léon, notaire, 44.

(De notre correspondant). Les grèves. — La grève des ébénistes est tout à fait terminée, les ouvriers de cette corporation ayant tous repris leur travail lundi au plus tard.

Secours Mutuels. — La société de secours mutuels La Fraternelle va dans le courant du mois de mai célébrer solennellement le 25e anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, une fête aura lieu et le programme est dès à présent arrêté, le voici dans ses grandes lignes: Le matin à 9 heures, à l'église paroissiale S-Hoardon, messe et service pour les Sociétaires défunts.

Après cette cérémonie, le cortège se rendra au cimetière, posera une couronne sur la tombe de M. Tacouet fondateur de la société La Fraternelle.

A midi, banquet par souscription.

Les autorités civiles et militaires seront invitées à cette fête.

Marché. — Lundi dernier a eu lieu le marché d'animaux de boucherie. Quoique contrariés par la pluie, les transactions ont été assez bonnes.

344 bœufs avaient été amonés; 280 ont été vendus au prix moyen de 0 fr. 70 le kilo, et sur 73 vaches, 53 ont été vendues au prix de 0 fr. 55 le kilo.

TREAZ-ELORN

La grève. — Lundi matin craignant des troubles à la rentrée du malin à l'usine de cellulose coton, M. Seigland, avec ses agents et des gendarmes surveillaient les mouvements des ouvriers et dirigeaient le service d'ordre.

A 1 heure seulement a eu lieu l'embauchoage, où tous les travailleurs n'ont pas été repris, 58 de ceux-ci ayant été réglés et congédiés.

A la suite d'une réunion, les ouvriers plâtriers ont aussi remis à leurs patrons, une liste de revendications, si satisfaction ne leur était pas accordée, ils déclarent se mettre en grève à partir du 19 courant.

PLougastel-Daoulas

Eur socetour kalonek. — An Ao. Cap, mestr-martolod retretet en deuz sovetol ditun riski e vuez eur mouisk hanvet Jan Kervella, pehini a oa o vond da veuzi e kreiz bad Aber-lac'h.

GUISSENY

Tour diskaret. — Eur bar amzer euz ar re c'hoassa a zo koezel var Guissseny ar sizun dremonol. Ar mor a oa diez braz, ag an avelach spoutius.

Ar gurin a zo bet koezet var an tour unan euz a re gaera tro var dro, hag en deuz he ziskaret.

Kon krenv eo bet an tarz men deuz torret gant he strouzn ar gwer var meur a di er bourg.

AR FOLGOAT

Ar gurin. — Dirgwener zo eiz teiz, ar gurin a zo koezet var dour filz ar Folgoat. Bruznet he deuz diou daolen euz a hent ar Gwaz livet var ar prenest, ha faout pe doulet teir all. Pemzok kant lur koll pe war dro eo kement-se d'an iliz.

A hent all, ar labour a voar kroget gantli tost da bemp miz zo, a zo echeu. Bro kemañ eo brema lu ar c'hreisteiz ar iliz, ar mein benerez kizellet ker kemañ, a voa ket diskaret a amzer an Dispac'h e 1703, ha taollet n'ouzer pe-leac'h.

KARANTEK

Ar maer torret. — Lavaret an neuz Ar Bobl, o oa bet torret Keromungy vel maer euz a barrez Karantek, abalamour ma noa touchet ar c'hant en hano ar barrez, digant tud hag o doa troc'het gomom en amzer difennet.

Keromungy, on eur douch ar c'hant digant evid kef ar barrez, a rote zervic d'o, rag a hend all e oa oblijet da gas an dirag lez-varn koraksionel, e-lec'h m'o dije bet fréjou braz!

Parlour maer bijo bet Keromungy eur mignon d'ar ministred, ne vije ket bet torret evid ken neubeud a dra!

GUIKLAN

Représentation bretonne. — Les Paotred Sant-Thegonnek donneront dimanche 19 une représentation d'Ar Bouch'his lorc'hus au bourg de Guiklan, chez M. Emmanuel Le Bras. Nos félicitations à la vaillante Troupe et aussi à M. Le Bras, qui veut bien leur accorder sa bienveillante protection et son appui.

BREST

Ar grev. — Brest abone blouz, a zo etre daouarn eur guched dispac'horien pero a brezoer e pol leac'h an dispac'h. Red eo anaso pennoz ho c'honzoù o deuz dougot frouez, rag setu aze pemzok dez kalz euz ar vicherourien o deuz pouezet gant ho labour. Red eo bet galven an dragoned, an archerien, a kala soudardet deuz dianvez ker evit dal-c'hoz an urz.

A grogat a zo bet etre ar grevist hag an arme, hevuna o deuz pakot taolion mein hag insullit a bep tu. Petra zo kaoz euz a zo? Ar vicherourien a c'houlont ma ve krosket o fag ha diminet o heurlabour.

Ar vicherourien o deuz rezou avic'hoz da c'houlont kroski o fag, meiz pa vo rot dezo ar poz zo rezonabl, o tlefont on er ronta ag ober ar peoc'h; hag a avans kalz ar c'hant, on deuz droet ive on neubeud gounid.

Ar vicherourien gant ho sikand vad a gompreche avic'hoz an traou zo ma vijen ho hunan. Siouaz, eur guched dispac'horien pero var o mono ne glaskont nemet vad ar bobl, ha lakat da ren e pob leac'h an urstod ag ar pinvidigez, meiz dre o gvirionez a glask brud, a dou d'o zoull dre gessont evit komend hini on deuz euz tam peadra leuz.

Ar silyon Bousquet deuz Paris, pehini vad deuz da Vrest brema zeuz bloz, da brezoer ar frouez ag an dispac'h, en deuz groat. Diskribion mad en touez ar vicherourien. Ar Floc'h, ar Gall, a Trohulid ar c'honsallor ti kear Brest ken brudet abone an taillon ar savon, a gorz mad var he roudon ag a gil dre ma c'hellont an tan ag ar brezoal.

« Citoyen omo Ar Floc'h on deuz all, heuz d'ar vicherourien, na blegomp biken dezo, hiteomp var roudon an dispac'horien braz Marat, Robespierre, taolomp dezo pennoz ar re binvidik, marlez ho spoutius. Pa n'ho pe ket a vein evid laber ar soudarded, tennit ho poutou deuz ho trelid a strinkit anezo outo ».

Setu aze ar prezoennou a giever bendez, lod anezo memez a zo gwassoc'h ehoaz Lavaret e ve groat ho vemp distroet a gant vuez vicherourien an amzer an dispac'h braz.

Ar silyon Bousquet deuz Paris, a zo on em gavet e Brest, ag a brezoer stard, d'ar vicherourien d'holet penn d'ho mistri.

Siouaz epad an amzer zo ar gراز ag ar vugale a gri gant an naon.

Mour a vicherour a vo kountant da zistred d'ho labour, meiz no gred ket, memez no c'hell ket, rag gwall gompenet e vo gant re all, a c'hoaz e komzer euz liberto al lavar. Ar grevist o deuz torret gwer var mour a di e Brest, il an Aotrou Kabloeb a zo bet gwall gompenet ganto. An dragoned ar soudardet a dremon pad an dez dre ar ruiou evit miret an urz, stard eo ho labour, rag aliez o renkont bala var ar grevistid evit miret outo d'ober ho gwall doullou, mour a zoudard ag a zragon a zo bet tizet a glazet gant an taillon mein. No giever mui o ruiou Brest nemet son an anac'h, po ar c'haemagel, pe louchaden a varo oneb ar ar mistri hag ar vicherourien.

Michourerien va mignoned, difennit o'e't interest pa vo beac'h d'an ober, choazit evit ho skaozout tud far a leul, a g'rit skourm vouzar dirag komzou leuz a goulo an dispac'horien. Stad an den a c'hell a neubeud a neubeud gwellaed, meiz entent mad a rei pob den a sikant pennoz an egalite absolue ne reno birviken.

Ar ogallie no c'hoarveo nemet er maro, rak dre o e garantez, ar justis, ar furnez ebken eo e reno al lealded e pob micher.

LAN VICHERRON.

Treger

LANNVEUR

Fete de charité. — On nous écrit: La fête de charité organisée à Lannveur à l'occasion du Mardi-Gras, a obtenu un plein succès.

Une vingtaine de chars, de nombreux cavaliers et cyclistes, ont défilé devant une affluente considérable.

Nous avons surtout remarqué le char de M. Breton avec son gracieux personnel féminin, ses genêts et ses jolies, le char de la Cantinière du 3e Zouave, dont la simplicité était pleine de bon goût, le char de la Magistrature, avec son personnel en herbe, le char des Bébés, pour ses riches costumes.

A citer particulièrement, la Hulle Holletole, où des gentlemen nègres exécutaient, sous les ordres d'une superbe négresse, des danses orientales en se faisant accompagner du tam-tam; nos félicitations au Chasseur Lapou, que le costume fourré et les allures féroces, rendaient effrayant.

Les difficultés n'ont pourtant pas fait défaut, surtout lors de l'ouverture des souscriptions, et il est regrettable de constater que plusieurs personnes, victimes d'un malheureux esprit de rivalité, nous ont refusé leur obole. Cela ne devrait pas être, surtout pour une fête de charité à laquelle tout le monde doit prendre part, car les largesses ne sont jamais à regretter quand elles ont un but charitable.

UN LANNVEURISTE.

PEURIT-AR-ROCH

Teatrouy-hob. — En Peurit-ar-Roch, bennoz da gourach hon c'henvreur, « Barzik-Korglaz », a zo breman ive eur stroll Paotred, peiz deuz komeret an hano a Breiz Peurit.

De al Fou-Pask emaint en zont da c'hoari o lez kentan. Kalon d'o ha d'o rener! Bro-Dreger ho deuz digaset benn ar fin he mare'h da staga var gar baz ar Vretoned. Breman e t'houbo... rag don oa ar rollac'h-kar, ha stenn ar c'hraw!

PERROZ-GUIREK

Votadek torret. — Eleksion Champagny vel konsallier jeneral kanton Perroz a zo bet torret en Paris. Champagny a oa bet elennet eneb Jan Roland, maer Louannek, gant 50 mouez var heman, an 31 a viz Gouere varlene.

LANNOUN

Election d'un nouveau Conseil. — Les électeurs de la commune de Lannoun sont convoqués pour le dimanche 2 avril, à l'effet de nommer un conseil municipal en remplacement de l'ancien, entièrement démissionnaire.

PLOZAL

Krog eo Treger. Poent e oa. — Ac'h-an, ma zud kez, gallout a romp 'benn ar fin anozur eur c'helou mad deuz Bro-Dreger. Stag eo homan breman gant an Teatr Brezonnik ive! Pa laràn d'ac'h arok eur bla amañ eo ar eur strollad Paotred en pob kanton!

No oa trouz a-bed c'hoaz en Bro-Dreger Kozek-an-Nord: brema zo unan: Paotred Plozal, eur bourk e kreiz-tre Ar Roch ha Pontre.

O zaol kenta o deuz gant ar re-man d'ar sul 5 a viz m'eurz, en eur c'hrench deuz ker an Heo-Vraz. Seitek c'hoarier e maint. An Aotrou Hernot, kizeller-moñ en Lannoun, an neuz gret d'eur c'haer a brezoeng vrezonek.

Paotred Plozal a zalc'ho gant an hent-se, hag o skour a entano Tregeriz da gorzet var roujo Leoniz. Bro-Dreger, evit-li da vean an diwaan o kriger e vaz, a c'haoc'h mat warni! 'benn a vo fin, gweld a refet!

N.-B. — Poent e hastan, Barzed! Prestik e c'houl vo varlerc'h gant ho peziou-teatr. Savet, savet diout c'hoaz, po vo tapet borek an Teatrou.

PLouEK

Eur c'haer toufoulet. — Eur c'haer, pehini a oa euz re dost d'an tan, en ti Herri, labourer-louar en Koad-Herdan, Plouek, an neuz lakat an tan-gwall en ti. An cost, pehini a oa var ar solier, a zo bet luet.

PARIS

(De notre correspondant). Conférence. — Mardi dernier 14 mars à 8 heures 1/2, M. de L'Estourbeillon, député, directeur de l'U. R. B. a fait avec le concours de la Jeunesse libérale du XIVe arrondissement, une magnifique conférence sur le théâtre populaire Breton, devant un auditoire de plus de 1200 personnes, qui l'ont à maintes reprises chaleureusement applaudi. Un très grand nombre de Bretons se trouvaient dans la salle et étaient heureux de revoir ainsi les souvenirs de la petite Patrie.

L'orateur y a fait longuement applaudir les belles poésies des bardes Yves Berthou, Glanmor, Taldir et surtout la superbe pièce de ce dernier, intitulée: « Ma Zelen », qui vient d'être reproduite et traduite dans la brochure de propagande, de décentralisation espagnole: « En Patufel » imprimée à Barcelone.

Puis dans une péroraison vibrante, l'orateur a montré combien il importait plus que jamais, de revenir au respect et à l'amour des traditions régionales.

Rentet-kont deuz an Divunaden Vraz

Roll ar Prijou. — Hanoioù ar Gouarnadeg all c'hoaz.

Sed amañ, eur wech deuz an tennenn, pennoz eo bet kont gant ar pollred hon boa lakeet da zivun eharz ar gazezenn-mañ, brema zo c'houec'h sizun.

Ar respont vad, set-hi amañ: Linen genta: An den en e wete, o lavaret oiaou: DIEZ. Eul leon divalo, gant e lost gwiel: OCH: An oc'h a lavar EO. Eul anevael askellet, EON, var eun A. Eur morion zovach: GWEZ, tost d'eun eun N.

Kement-se a ra: Diesoc'h eo eona gwezen Eil linen: Tud oc'h ober bos: EVIT. An Tad Eternel a ziskuez an XEN: dindan ar gir DEO: eun den o stouf d'an daoulin: PLEGA. Eur vezenn vihan: PLANTEN.

Ze a ra: Evid n'en deo plega planten Teirvel linen: Eur mont, a ziskuez dalc'had an EUR. Goude, eur frouezenn dero, pe eur VEZEN; goude al lizeren N; goude eun anevael askellet adarre, eun EON, var eun O; hag er fin, eur chaudouron var an tan, ezen o fond dioutan: BIRVI, ha var ar chaudouron al lizerennou K N.

Ze a ra: Eur vezenn n'eo no birviken An teir linen asamblez a ra eur verb koz: Diesoc'h eo eona gwezen Evid n'en deo plega planten Eur vezenn n'eo no birviken.

Brema, deomp d'ar re o deuz kavet just ar respont: Kenta pris. — Eur mont, ar c'hant, CHARLES ROLLAND, barz ha konverser, en Gworliskin (Treger).

Eil pris. — Eul lamp arm, GAB LISKILDRY, person en Ruman (Treger). Tride pris. — Eul dispac'her, ASSA-MAU PHULUP, en bourg Plouguernevel (Kerne-Uhel).

Petare pris. — Eur vilin gafe mad neze, GUILLOU AN HOSTIZ, houarnier en Lohuek (Kerne-Uhel).

Peupped pris. — Eul dousen monchoverou godel, d'an neb en deuz sinet: Ma hano zo skrivet gant pader lizeren Ken huel an cil evel heben; Sallet a gleiz, sellet a zeou, Henvel kevlet ané o diou. C'houi zo potr fin, aotrou rener: Piou eo brema an divuner? (Podet oc'h da zigas hoc'h adress).

Chouec'hed pris. — Eul dihouerenn-mañ, da Vanzik KERGLAZ, en bourg Peurit (Treger).

Dann euz hon lennerien vad o deuz gwelod er pollred-ze kant ha kant a draou an cil ken drôl hag egile. Ne fet ket d'ezo koulskoude fallgaloni, rag m'hen anizo, ne oa ket euz da gaout dreist-holl dre ma ne c'hoamp ket c'hoaz boazet er vro-mañ da sort jeuiou brezonek.

Ar prizioù en em gavo gant o goneñder arak ar 5 a viz Ebrel. An hini n'en de ket bet hini a benn neuze, a zo pedet da zigas kelou d'omp dre lizer. Gweld a rit n'ez ket kalz o veza kavet al c'hoaz an divunaden. Koulskoude, me lavar deoc'h a zo dout respont-hou... eur c'hant bennag. Ar prizioù 'ta ne vont ket roet hoc'h: miret a vo ar pevar diviza, hag ez gomp azalek an numero kenta, da lakaat gouarnadeg c'hoaz varne.

Marché de la Villette du 16 mars

Table with 3 columns: ESPÈCES, Prix du kilogramme, Poids vif. Rows include Bœufs, Vaches, Taureaux, Veaux, Moutons, Pores.

Bœufs, vaches, taureaux: vente difficile. Veaux: vente difficile. Moutons: vente moins difficile, mais cours sans changement. Pores: vente meilleure; hausse de 2 à 3 fr. par 100 kilos vifs.

Etude de M. JAFFRENOU, notaire à Carnoët, Côtes-du-Nord.

VENTE par Adjudication volontaire Le Lundi 20 Mars 1905 à 2 heures, en l'étude et par le ministère de M. JAFFRENOU, notaire à Carnoët.

Au village de LANDERCH' en Carnoët UN CORPS DE FERME jouti par Champagny. Ces biens consistent en maison d'habitation, crèche, terres labourables et prés, d'une contenance de 9 hectares.

Etude de M. LEFEUVRE notaire à Carhaix

VENTE MOBILIERE Après décès de M. Jacob notaire à Poullaouen Le Lundi 20 mars 1905, à midi, et jours suivants s'il y a lieu, à Poullaouen au domicile de feu M. Jacob notaire, il sera procédé par le ministère de M. LEFEUVRE notaire à Carhaix, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers ci-après:

Lits, literie, armoires, buffets, bureaux, tables, chaises, glaces, tables de nuit, draps, linge, vaisselle, Batterie de cuisine, machine à coudre Singer, garnitures de cheminée, une charrette, une charruée et quantité d'autres objets.

Au comptant A VENDRE Dans le canton de Carhaix UN ENGRENAGE complet, en bon état, pour minoterie. Pour se renseigner s'adresser au Journal.

Etude de M. LEFEUVRE, notaire à Carhaix

VENTE Par Adjudication Volontaire LE SAMEDI 25 MARS 1905 A une heure de l'après-midi

Etude de M. LEFEUVRE, notaire à Carhaix

VENTE Par Adjudication Volontaire LE SAMEDI 25 MARS 1905 A une heure de l'après-midi

En l'étude et par le ministère de M. LEFEUVRE, notaire à Carhaix UN CORPS DE FERME à KEROUARN, en la commune de Paulo, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, courtils, terres labourables, prés et landes. Le tout d'une contenance d'environ 10 hectares, est affermé par bail: 500 francs jusqu'au 29 Septembre 1908.

MISE A PRIX. 8.000 Fr. On traiterait de gré à gré avant l'adjudication. Pour tous renseignements, s'adresser au dit M. LEFEUVRE, notaire.

Etudes M. Henry GASSIS, avoué-licencié, 3, rue Graveran à Châteaulin, et de M. LANGCIEN, notaire à Carhaix.

VENTE D'IMMEUBLES PAR LICITATION LE LUNDI 17 AVRIL 1905, à une heure et demie de l'après-midi, devant M. LANGCIEN, notaire commis, en son étude en la ville de Carhaix.

Il sera procédé à l'adjudication sur licitation d'immeubles situés aux lieux et dépendances de Lanclouzen et Cléhelvez, en la commune de Kergloff, canton de Carhaix, arrondissement de Châteaulin, en deux lots comme suit:

PREMIER LOT Aux lieux et dépendances de Lanclouzen, deux Maisons, l'une sous chaume, l'autre sous ardoises, avec cour et crèche, 2 petits vergers, un courtil et la moitié, côté levant, d'un champ dit Goarem Huella contenant pour cette moitié 24 ares. Mise à Prix: Mille francs, ci. 1000 fr.

DEUXIEME LOT A Cléhelvez: une Maison en ruines, dépendances et courtils. Mise à Prix: deux cent fr. ci. 200 fr.

Cette vente est poursuivie en vertu d'un jugement par défaut rendu par le tribunal de première instance de Châteaulin, à la date du 22 Janvier 1905, enregistré et notifié.

A la requête de Jean-Joseph Guillemin en privé et en autorité, et Louise Le Camp, sa femme en privé cultivateurs, demeurant et domiciliés à Lanclouzen, commune de Kergloff, lesquels ont et constituent pour leur avoué près le tribunal de première instance de Châteaulin, M. Henry GASSIS, demeurant 3 rue Graveran, en la ville de Châteaulin;

CONTRE: 1e et 2e Marguerite Rivoal en privé-nom et Auguste Thomas, son mari, en autorité et au besoin en privé, cultivateurs, demeurant et domiciliés à Lanclouzen, commune de Kergloff, lesquels ont et constituent pour leur avoué près le tribunal de première instance de Châteaulin, M. Henry GASSIS, demeurant 3 rue Graveran, en la ville de Châteaulin;

L'adjudication aura lieu en présence de Jean Hamon, subrogé-tuteur dudit mineur Rivoal. Et aux clauses et conditions du cahier des charges dressé par ledit M. LANGCIEN, Notaire, commis et déposé en son étude en la ville de Carhaix, ou toute personne peut en prendre connaissance. Châteaulin, le 14 Mars 1905.

H. GASSIS Avoué-Licencié. Enregistré à Châteaulin le quatorze Mars 1905, F. 86, C. 18. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, dixièmes compris. DESCOGNETS

Etudes de M. Henry GASSIS, Avoué-Licencié, 3, rue Graveran à Châteaulin, et de M. LANGCIEN, Notaire à Carhaix.

VENTE D'Immeubles par Licitation LE LUNDI DIN-SEPT AVRIL 1905, à une heure de l'après-midi, devant M. LANGCIEN, Notaire commis, en son étude, en la ville de Carhaix.

Il sera procédé à l'adjudication sur licitation d'immeubles, formant un Corps de ferme au village de Kervenn, et dépendances, en la commune de Tréogan, canton de Maël-Carhaix, arrondissement de Guingamp (Côtes-du-Nord), comprenant sous:

exploités: l'un par Louis Corvest, au prix de 1.100 francs l'an, outre l'acquit des contributions sans diminution, à partir du 29 Septembre 1907 (jusqu'à cette date les impôts fonciers sont à la charge du propriétaire) en vertu de bail LANGCIEN Notaire, dont le cours expirera le 29 Septembre 1916, et comprenant bâtiments, cours, courtils, vergers et dépendances, terres labourables, landes et taillis, prairies. Total approximatif des conteneances: 28 hectares.

MISE A PRIX: 28.000 francs

En ladite Commune de PLOUVEZEL et par extension en celle de CARNOET Au Village de KERVORIN et dépendances

Deux CORPS DE FERME exploités: l'un par Louis Corvest, au prix de 1.100 francs l'an, outre l'acquit des contributions sans diminution, à partir du 29 Septembre 1907 (jusqu'à cette date les impôts fonciers sont à la charge du propriétaire) en vertu de bail LANGCIEN Notaire, dont le cours expirera le 29 Septembre 1916; par Faouze Yves Corvellec, au prix de 630 francs l'an, en vertu de bail au même rapport, dont le cours expirera le 29 Septembre

